

Agriculture & agroalimentaire

Europe centrale & balte

(Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie)

Une publication du SER de Varsovie
N° 7/8 – juillet/août 2026

Sommaire :

A. ACTUALITES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES :

Estonie :

- Le recyclage du phosphore pour réduire la dépendance de l'UE en engrais ?
- Le gouvernement se donne pour priorité de moderniser la flotte de pêche dans le cadre de la future politique européenne de la pêche
- Les ventes de tracteurs au plus bas depuis 2010
- 16,3 M€ pour relancer la filière porcine
- Le gouvernement ouvre des négociations sous la pression des agriculteurs
- Amendements au plan stratégique national

Lettonie :

- Réduction temporaire de la TVA sur certains produits alimentaires de base
- Le gouvernement étend la liste des produits agricoles et alimentaires russes et biélorusses soumis à embargo
- Nouvelles aides pour soutenir et moderniser les exploitations agricoles

Lituanie :

- Etat d'urgence déclaré après une violente tempête
- Soutien financier aux agriculteurs impactés par la hausse du coût des engrais
- Ouverture du marché indonésien aux produits laitiers lituaniens

Pologne :

- La Pologne pose ses conditions à une adhésion de l'Ukraine à l'UE
- Nouvelle aide en faveur des arboriculteurs polonais
- Mobilisation des agriculteurs à Varsovie
- Maintien de l'embargo sur certains produits agricoles ukrainiens
- Lancement d'une campagne de promotion des fruits polonais
- Bilan de la sécheresse de cet été
- Lancement d'un prêt bonifié pour soutenir la trésorerie des agriculteurs
- Le gouvernement renforce la protection de l'activité agricole à la campagne
- Aides PAC 2026 : les acomptes versés dès le 8 septembre prochain

République tchèque :

- 167 M€ mobilisés pour renforcer la résilience face à la sécheresse
- Les récoltes gravement impactées par le changement climatique

- Alerte sur une aggravation de la crise économique dans le secteur agricole
- Filière sucrière tchèque : une rentabilité sous pression face à la baisse des prix du sucre et à la hausse du coût de l'énergie
- Hausse de la production de vin
- Hausse des aides pour préserver une filière porcine en crise
- Renforcement de la transformation locale pour mieux valoriser les productions animales

Slovaquie :

- Tensions autour des aides agricoles européennes et alerte sur la crise du lait
- Une aide européenne de 6,5 M€ pour faire face à la hausse du prix des engrais
- Les vagues de chaleur menacent la croissance économique et la production agricole.
- Forte baisse de la récolte céréalière en 2026
- Mauvaise récolte de fourrage
- Mesures visant à atténuer l'impact de la sécheresse pour les agriculteurs
- Un partenariat public-privé pour moderniser les systèmes d'irrigation

B. ACTUALITES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES :

Lituanie

- Impact de la fusariose sur le blé tendre

Pologne

- Grippe aviaire (IAHP) : la Pologne retrouve le statut du pays indemne
- Newcastle : 52 foyers en 2026
- Peste porcine africaine (PPA) : **7 foyers en élevage en 2026**, 1630 cas en faune sauvage
- Fièvre catarrhale ovine : 8 foyers en 2026

République tchèque

- Grippe aviaire (IAHP) : la République tchèque retrouve le statut de pays indemne

A. ACTUALITES AGRICOLES :

Estonie

➤ **Le recyclage du phosphore pour réduire la dépendance de l'UE en engrais**

Des industriels estoniens plaident pour le développement du recyclage du phosphore afin de réduire la dépendance de l'Union européenne aux importations de roche phosphatée russe. Selon eux, les technologies de valorisation des boues d'épuration et des cendres de schiste bitumineux permettraient de produire localement du phosphore recyclé de haute qualité, tout en renforçant la sécurité alimentaire et l'autonomie stratégique de l'UE. Ils estiment toutefois que le cadre réglementaire européen freine le déploiement de ces solutions, notamment en interdisant encore l'utilisation du phosphore recyclé dans l'alimentation animale. Ils appellent la Commission européenne à adapter la législation afin de favoriser les investissements dans l'économie circulaire et de réduire la dépendance de l'Union aux importations de matières premières critiques.

➤ **Le gouvernement se donne pour priorité de moderniser la flotte de pêche dans le cadre de la future politique européenne de la pêche**

Lors du Conseil des Ministres de l'Agriculture et de la Pêche des 6 et 7 juillet 2026, l'Estonie a appelé à une modernisation de la politique commune de la pêche afin de mieux répondre aux défis économiques, environnementaux et énergétiques du secteur. Le gouvernement estime que le système actuel, fondé sur des quotas scientifiques, reste pertinent, mais qu'il doit offrir davantage de flexibilité aux États membres et renforcer la prise en compte des recommandations régionales, notamment en mer Baltique. L'Estonie fait de la modernisation de sa flotte de pêche une priorité dans les négociations sur le futur budget européen 2028-2034. Avec des navires âgés en moyenne de 35 ans, le pays demande que les futurs financements européens soutiennent le renouvellement de la flotte, facilitent la transition énergétique, réduisent les charges administratives et favorisent le renouvellement des générations dans le secteur.

➤ **Les ventes de tracteurs au plus bas depuis 2010**

Le marché des tracteurs est tombé à son plus bas niveau depuis 2010. En 2025, seules 347 immatriculations de tracteurs neufs ont été enregistrées. Les concessionnaires expliquent cette baisse par l'incertitude économique et la dégradation de la rentabilité des exploitations, qui conduisent les agriculteurs à reporter leurs investissements et à prolonger la durée de vie de leurs équipements.

➤ **16,3 M€ pour relancer la filière porcine**

Le gouvernement va accorder **16,3 millions d'euros** au secteur porcin pour l'aider à se relever après une année particulièrement difficile, marquée notamment par la **peste porcine africaine (à l'origine d'une baisse du cheptel de 30 %, soit - 62 000 têtes, à moins de 200 000 têtes)**.

- **13,5 millions d'euros** seront destinés aux investissements dans les exploitations d'élevage afin d'augmenter leur productivité, leur compétitivité (achats de truies, construction ou rénovation de bâtiments d'élevage, équipements, alimentation animale...). Le montant des aides pourra couvrir de **15 à 65 % des dépenses éligibles** suivant les projets.

- **2,8 millions d'euros** seront consacrés au renforcement **du bien-être animal**.

L'objectif de ce nouveau dispositif d'aide est de **relancer la production nationale**, de renforcer la **biosécurité et la sécurité alimentaire**, de soutenir les **emplois ruraux** et de réduire la dépendance aux importations.

➤ **Le gouvernement ouvre des négociations sous la pression des agriculteurs**

Face à la mobilisation des agriculteurs, et afin d'éviter des manifestations dans la capitale, le Premier ministre rencontre la Chambre estonienne de l'agriculture et du commerce (EPKK) pour discuter des modalités d'allocation de l'enveloppe de 546 millions d'euros de fonds européens du Plan Stratégique National (PSN) destinés aux investissements.

La Chambre réclame que l'intégralité de cette enveloppe soit consacrée à des investissements dans la production, les technologies et la transformation alimentaire afin de renforcer la compétitivité du secteur. Selon la Chambre, les investissements agricoles dans le pays restent inférieurs d'environ un tiers à la moyenne européenne et le déficit commercial alimentaire pourrait atteindre 3,8 milliards d'euros d'ici les sept prochaines années.

➤ **Amendements au Plan Stratégique National (PSN)**

Le gouvernement a adopté les modifications du Plan Stratégique National permettant d'accorder **un peu plus de 26,4 M€ supplémentaires** aux producteurs au titre des paiements directs du premier pilier. Cette mesure vise à atténuer la hausse des prix des intrants agricoles provoquée par la crise au Moyen-Orient, à compenser les pertes liées aux conditions météorologiques défavorables et in fine à améliorer la résilience financière des exploitations. L'enveloppe totale des paiements directs pour l'année prochaine est ainsi portée à sa limite maximale autorisée (les versements correspondants devraient intervenir en décembre 2027).

Lettonie

➤ **Réduction temporaire de la TVA sur certains produits alimentaires de base**

Depuis le 1er juillet 2026, la TVA a été réduite temporairement de 21 % à 12 % sur plusieurs produits alimentaires de première nécessité, notamment le pain, le lait, les œufs et la volaille fraîche. Cette mesure devrait permettre une baisse d'environ 7,5 % des prix de ces produits en magasin.

Prévue jusqu'au 30 juin 2027, cette réduction de TVA s'inscrit dans un projet pilote destiné à renforcer le pouvoir d'achat des ménages, à limiter les effets de l'inflation alimentaire et à soutenir la compétitivité des producteurs locaux. À l'issue de cette période, les autorités évalueront les effets de la mesure sur les prix, la consommation et les finances publiques avant de décider d'une éventuelle prolongation.

➤ **Le gouvernement étend la liste des produits agricoles et alimentaires russes et biélorusses soumis à embargo**

Le gouvernement letton a adopté le 4 août dernier un décret durcissant l'embargo national sur les produits agricoles et agroalimentaires en provenance de Russie et de

Biélorussie. Alors que les restrictions ne concernaient jusqu'à présent que les céréales, les fruits, les légumes et certains fourrages, l'interdiction s'étend désormais aux animaux vivants, aux poissons et produits de la pêche, aux produits laitiers, aux préparations de viande, aux produits de la minoterie, aux graines oléagineuses, aux préparations à base de fruits et légumes, aux produits d'épicerie (café, thé, épices...), à certaines graisses et huiles animales ou végétales, au sucre, mélasse et coproduits de l'industrie sucrière et à l'ensemble des aliments pour animaux.

Cette décision fait suite à la publication des données douanières révélant qu'entre janvier et juillet 2026, les importations lettones de produits agroalimentaires en provenance de Russie et de Biélorussie ont représenté 24,9 M€. À court terme, le ministère de l'Agriculture prévoit d'étendre cet embargo à l'intégralité des produits alimentaires transformés.

➤ **Nouvelles aides pour soutenir et moderniser les exploitations agricoles**

Le gouvernement letton a approuvé deux nouveaux dispositifs d'aide, gérés par l'agence de paiement Altum à partir de fonds européens et de fonds nationaux :

- **Prêts bonifiés (19 M€)** : pour les **jeunes agriculteurs** et les petites exploitations (CA annuel < 250 000 €) pour financer la modernisation, la diversification et la transformation, avec une **réduction (des intérêts) pouvant atteindre 50 %**, plafonnée à **100 000 €**, pour une durée de **10 à 15 ans**.
- **Refinancement des dettes (6 M€ de fonds publics, potentiellement 21 M€ avec des financements externes)** pour les producteurs primaires en difficulté financière. Les exploitants doivent réaliser au moins **80 % de leur CA dans la production primaire** et présenter un plan de restructuration viable. Les montants refinancés vont de **100 000 à 1,5 M€**, à un taux pouvant atteindre **12 % par an**, sur **15 ans maximum**.

L'objectif de ces dispositifs est de faciliter l'accès au financement, de moderniser les exploitations et d'aider les agriculteurs les plus vulnérables à faire face aux difficultés financières causées par le contexte géopolitique actuel.

Lituanie

➤ **Etat d'urgence déclaré après une violente tempête**

Le gouvernement lituanien a décrété l'état d'urgence sur le territoire national après une violente tempête qui a touché l'ensemble du pays le 22 août dernier. Le 25 août, 100 000 foyers étaient encore privés d'électricité. Des rafales de vents ont atteint les 120 km/h, causant des dégâts sur de nombreuses infrastructures. De nombreuses exploitations ont été impactées par cette tempête, notamment des élevages où des systèmes d'alimentation automatiques ont été perturbés, ou des exploitations céréalières où des systèmes de séchage se sont arrêtés.

Le conseiller présidentiel R. Dilba estime que **la Lituanie devrait solliciter la réserve de crise de l'UE** pour apporter une aide ciblée aux exploitations agricoles qui ont subi des dégâts importants à cause de cette tempête. Le président des démocrates et eurodéputé V. Sinkevičius soutient également un recours à la réserve de crise agricole.

➤ **Soutien financier aux agriculteurs impactés par la hausse du coût des engrais**

Début août, le gouvernement a annoncé un soutien financier de 20 M€ à destination des agriculteurs impactés par la hausse du coût des engrais et du prix du gazole agricole. 50 % de l'aide sera financée par l'UE, dans le cadre de l'enveloppe de 540 M€ débloquée par l'UE en juillet dernier. Le soutien sera orienté prioritairement vers des petites et moyennes exploitations.

➤ **Ouverture du marché indonésien aux produits laitiers lituaniens**

Les premiers résultats des inspections menées par les autorités indonésiennes dans les entreprises laitières lituaniennes au cours du mois d'août sont jugés positifs par le ministre de l'Agriculture K. Mažeika. Au total, six producteurs de lait ont été audités en vue d'un possible agrément d'exportation vers ce pays.

Pologne

➤ **La Pologne pose ses conditions à une adhésion de l'Ukraine à l'UE**

Lors d'une conférence consacrée à l'avenir de la Politique agricole commune (PAC), les participants ont échangé à propos de la future adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne ainsi que de son impact sur l'agriculture européenne.

Le vice-ministre de l'Agriculture a souligné que la position du ministère concernant l'intégration future de l'Ukraine dans l'UE reste claire et inchangée : **l'Ukraine devra respecter l'ensemble des normes et exigences juridiques européennes.**

La Pologne soutient ainsi la perspective d'une future adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne, mais **pose comme condition une mise à niveau complète de l'agriculture ukrainienne aux standards européens.** Selon le vice-ministre, **le principal défi ne serait pas forcément l'accès de l'Ukraine aux fonds de la PAC, mais plutôt l'ouverture du marché européen aux produits agricoles ukrainiens.**

Les représentants du gouvernement polonais et des organisations agricoles ont souligné qu'une intégration rapide de l'Ukraine au marché européen pourrait renforcer la concurrence pour les agriculteurs européens. Alors que certains États membres plaident pour une ouverture rapide du marché, la Pologne insiste sur la nécessité de périodes transitoires et sur la protection des intérêts des producteurs agricoles européens.

Les participants à la conférence ont également rappelé que **l'avenir de l'agriculture européenne dépendra du maintien d'une PAC forte ainsi que d'un soutien public adapté,** afin de permettre aux exploitations agricoles européennes de rester compétitives sur les marchés mondiaux.

➤ **Une nouvelle aide en faveur des arboriculteurs polonais**

La campagne en cours est particulièrement difficile pour les arboriculteurs qui ont connu des conditions climatiques extrêmes - gelées printanières, sécheresse, vagues de chaleur, épisodes de grêle, pluies torrentielles - et d'importantes pertes de récolte.

Le ministre de l'Agriculture a annoncé qu'après l'évaluation complète des dommages, le ministère souhaitait mettre en place des **mesures de soutien en faveur des exploitations touchées, notamment à partir de la réserve budgétaire.** La Pologne a également demandé dès le mois de mai à la Commission européenne une aide exceptionnelle à la suite des pertes provoquées par les gelées. L'arboriculture représente un secteur important de l'agriculture polonaise, notamment en raison de sa part des exportations agroalimentaires du pays.

➤ Mobilisation des agriculteurs à Varsovie

Le 13 juillet, le « *Mouvement national de protestation des agriculteurs* » (OOPR - *Oddolny Ogólnopolski Protest Rolników*) a organisé un rassemblement au cours duquel les participants ont alerté sur la crise qui touche désormais la quasi-totalité des filières agricoles. Si la filière porcine demeure la plus durement affectée, les céréaliers, les éleveurs de bovins (laitiers et allaitants), les éleveurs de volailles ainsi que les producteurs de fruits et légumes sont également confrontés à une **forte baisse de rentabilité**. Selon l'OOPR, de nombreux agriculteurs réduisent désormais leurs coûts de production, notamment en diminuant les apports d'engrais minéraux et certains travaux agronomiques. L'organisation appelle à une mobilisation de l'ensemble du secteur et demande au gouvernement de prendre des mesures rapides pour restaurer la rentabilité des exploitations.

Le 14 juillet dernier, le syndicat NSZZ RI « *Solidarność* » a également organisé une manifestation devant le ministère de l'Agriculture pour dénoncer l'effondrement des prix d'achat du porc, du lait, des céréales et des bovins, alors que les coûts des engrais, de l'énergie, des carburants, de l'alimentation animale et du crédit restent élevés. Ils reprochent également au ministère les retards dans la préparation d'un dispositif d'aides ad hoc annoncé et réclament des mesures immédiates pour éviter de nouvelles faillites d'exploitations agricoles.

➤ Maintien de l'embargo sur certains produits agricoles ukrainiens

Lors du Conseil des ministres de l'Agriculture de l'UE, le vice-ministre polonais de l'Agriculture, Adam Nowak, a réaffirmé que **la Pologne ne prévoit pas de lever l'embargo unilatéral sur certaines importations agricoles en provenance d'Ukraine**. Varsovie estime qu'une telle décision serait préjudiciable aux agriculteurs polonais, en particulier en période de récoltes, dans un contexte de pression sur les prix des céréales. Le gouvernement souligne également que les producteurs ukrainiens bénéficient d'un accès facilité au marché européen sans être soumis aux mêmes exigences que les agriculteurs de l'UE. La Commission européenne considère toutefois que cet embargo, également appliqué par la Slovaquie et la Hongrie, n'est plus justifié depuis l'entrée en vigueur du nouvel accord commercial avec l'Ukraine en novembre 2025 et qu'il risque de fragmenter le marché unique.

➤ Lancement d'une campagne de promotion des fruits polonais

Le ministre de l'Agriculture a lancé une campagne « *To Twój Pewniak!* » (« *C'est votre valeur sûre !* ») destinée à promouvoir les fruits polonais et à encourager les consommateurs à privilégier des produits de qualité, sûrs et d'origine nationale. Cette campagne de promotion, dans le contexte de cette campagne 2026 particulièrement difficile pour les arboriculteurs représente un soutien d'autant plus important pour les producteurs. Pour mémoire, la Pologne demeure l'un des principaux producteurs de fruits de l'Union européenne.

Par ailleurs, les consommateurs accordent une importance croissante à la qualité des produits : selon une enquête publique, 55 % des Polonais considèrent la qualité comme le principal critère d'achat des produits alimentaires, tandis que 79 % déclarent privilégier les produits alimentaires d'origine polonaise.

La campagne s'inscrit dans le cadre du projet « *Fruits sans résidus détectables de pesticides – le bon choix en toute confiance* ». Elle met en avant une catégorie de fruits dont les analyses en laboratoire n'ont révélé aucune trace détectable de produits phytosanitaires. Les organisateurs précisent qu'il ne s'agit pas d'une alternative aux

autres fruits polonais, mais d'une offre complémentaire répondant aux attentes des consommateurs les plus attentifs à la qualité et à la sécurité alimentaire.

Cette campagne sera déployée sur les réseaux sociaux, lors d'événements en plein air et à travers des actions éducatives destinées aux enfants, aux jeunes et aux familles. Son objectif est de renforcer la confiance envers l'arboriculture polonaise, de sensibiliser le public à la qualité et à la sécurité des aliments et d'encourager une consommation plus fréquente de fruits polonais de saison.

➤ **Bilan de la sécheresse de cet été**

Le ministère de l'Agriculture n'a pas trouvé **nécessaire de déclarer l'état de catastrophe naturelle du fait de la sécheresse de cet été**. Des aides financières seront néanmoins mises en place pour les exploitations agricoles touchées. A plus long terme, **le gouvernement prépare une stratégie nationale de protection des zones humides et des tourbières**, visant à mieux retenir l'eau dans les sols et les écosystèmes et prévoyant un **soutien financier pour les agriculteurs qui acceptent volontairement de réduire l'intensité** de leur production.

➤ **Lancement d'un prêt bonifié pour soutenir la trésorerie des agriculteurs**

À partir du 4^e trimestre 2026, la Pologne lancera un crédit à taux préférentiel destiné aux agriculteurs pour soutenir leur trésorerie et financer les dépenses courantes des exploitations (engrais, aliments pour animaux, carburant, semences, énergie ou services agricoles).

Le montant maximal du prêt sera de 46 640 € (200 000 PLN), pour une durée de remboursement pouvant aller jusqu'à trois ans. Pendant les deux premières années, le taux d'intérêt sera plafonné à 2 % pour les jeunes agriculteurs et à 3 % pour les autres bénéficiaires. Le dispositif comprendra également une garantie couvrant jusqu'à 80 % du capital restant à rembourser.

Les prêts seront accordés par les banques partenaires et seront accessibles en priorité aux agriculteurs n'ayant pas bénéficié du précédent crédit de trésorerie garanti par le Fonds de garantie agricole (FEAGA)

Le gouvernement estime que cette mesure permettra de mobiliser une enveloppe de crédits d'environ 979,4 millions d'euros (4,2 milliards PLN) dans le cadre de la première phase du programme, financée par le Plan stratégique de la PAC 2023-2027 et les ressources du FEAGA Fonds de garantie agricole.

➤ **Le gouvernement renforce la protection de l'activité agricole**

Le gouvernement polonais a adopté un projet de loi visant à mieux protéger les agriculteurs qui exercent leur activité dans le respect de la réglementation.

Les réclamations ou plaintes contre les nuisances liées aux activités agricoles (bruits d'animaux, machines agricoles, épandages, ...), **seront mieux encadrées lorsque ces dernières résultent d'une activité agricole légale**.

Le projet tient également compte des spécificités du travail agricole : certaines opérations doivent être réalisées le soir, la nuit ou les jours fériés en fonction de la météo, des saisons et des cycles biologiques.

Les personnes achetant un bien immobilier en zone rurale devront également être informées que des activités agricoles peuvent être exercées à proximité et entraîner des nuisances normales. L'objectif est de réduire les conflits entre agriculteurs et nouveaux habitants des zones rurales et de mieux préserver l'activité agricole et d'élevage.

➤ **Aides PAC 2026 : les acomptes versés dès le 8 septembre prochain**

Les agriculteurs polonais devraient recevoir les acomptes des aides PAC 2026 plus tôt que d'habitude. Selon le projet de règlement du ministère de l'Agriculture, l'agence de paiement (ARiMR) devrait commencer les premiers versements dès le 8 septembre 2026. Les acomptes pourront atteindre 75 % pour les paiements directs (soutien de base au revenu - BISS, paiement redistributif - CRISS, aide aux jeunes agriculteurs, certaines aides couplées, écorégimes surfaciques, aides au bio...), contre 70 % les années précédentes, et jusqu'à 85 % pour certaines mesures du deuxième pilier de la PAC (notamment MAEC). A noter qu'aucun acompte ne sera versé à cette date pour l'écorégime relevant du bien-être animal, — les contrôles administratifs nécessaires pour déterminer le nombre d'animaux éligibles ne pouvant pas être réalisés dans les temps réglementairement exigés. Les éleveurs concernés pourront toutefois recevoir les acomptes pour les autres aides.

République Tchèque

➤ **167 M d'euros mobilisés pour renforcer la résilience du secteur agricole face à la sécheresse**

A la suite de la sécheresse sévère de cet été, le gouvernement tchèque a réactivé la Coalition nationale contre la sécheresse afin d'identifier les zones les plus vulnérables et de renforcer les mesures de gestion de l'eau. **Environ 4 Md CZK (167 M€) devraient être investis** dans les retenues d'eau, l'irrigation, les infrastructures hydrauliques et la sécurisation de l'approvisionnement en eau.

Le ministère de l'Agriculture a notamment lancé des programmes d'aide pour les réseaux d'eau, les petits réservoirs et étangs, ainsi que pour les pisciculteurs. Une nouvelle loi pourrait également accélérer la construction d'une vingtaine d'ouvrages hydrauliques jugés prioritaires.

Ces orientations suscitent toutefois des critiques des organisations agricoles et environnementales, qui privilégient la restauration des zones humides, des cours d'eau et des systèmes de drainage plutôt que la construction de barrages.

Enfin, le gouvernement envisage de relever les redevances sur les prélèvements d'eau souterraine, principalement pour les gros consommateurs dépassant 6 000 m³ par an, sans impact prévu sur les ménages ordinaires.

➤ **Les récoltes gravement impactées par le changement climatique**

Marquée par des événements climatiques extrêmes (sécheresse, canicules, gels printaniers), les récoltes de cette année devraient être les pires des 15 dernières années et l'ensemble du secteur végétal pourrait perdre environ 20 Md CZK (~828 M EUR) de chiffre d'affaires selon la Chambre agraire tchèque.

La récolte des céréales, estimée à 6,5 M t, est en baisse de 17% par rapport à 2025 mais d'une qualité supérieure à la moyenne. Celle de colza reculerait de 20% à 847 000 tonnes. Selon l'Office tchèque de la statistique (CSO), la superficie plantée en céréales cette année est inférieure d'environ 25 000 hectares par rapport à l'année dernière, et la superficie de colza a diminué de près de 29 000 hectares.

La production de légumes diminuera d'environ 30 % cette année en raison de la sécheresse.

La récolte de houblon 2026 devrait être l'une des plus mauvaises de ces dernières années. Le volume récolté est estimé à 25 % sous la moyenne à long terme de 6 000

tonnes, principalement en raison de la sécheresse, qui affecte également la qualité du houblon en réduisant sa teneur en acides alpha, essentiels à l'amertume de la bière. La superficie cultivée continue de diminuer, passant de 5 000 ha en 2019 à 4 784 ha en 2026, répartis entre 120 producteurs et trois principales régions : Žatec (76,8 %), Tršice (13 %) et Ústěk (10,3 %). La variété Saaz (Žatecký poloraný červeňák) domine toujours, avec plus de 80 % des surfaces cultivées. Enfin, seuls environ 25 % des houblonnières sont irriguées, ce qui accroît leur vulnérabilité aux épisodes de sécheresse.

Dans ce contexte, le ministère de l'Agriculture tchèque prévoit de débloquent une enveloppe d'aides exceptionnelles (fonds UE et fonds nationaux).

➤ **Alerte sur une aggravation de la crise économique dans le secteur agricole**

La Chambre d'agriculture met en garde contre la **dégradation rapide de la situation économique des exploitations**, confrontées à un effet de ciseaux entre des coûts de production en hausse (énergie, carburants, engrais, alimentation animale, salaires) et une forte baisse des prix agricoles. En mai 2026, les prix à la production ont reculé de 13,2 % sur un an, alors que les prix alimentaires à la consommation n'ont baissé que d'environ 2 %. La filière laitière illustre ce déséquilibre : le prix d'achat du lait a chuté de 25 %, tandis que son prix en magasin a augmenté de 13,1 %.

Selon le président de la Chambre, Jan Doležal, cette situation menace la rentabilité des élevages, en particulier des petites exploitations, et pourrait entraîner des fermetures d'exploitations, une baisse durable de la production nationale et une dépendance accrue aux importations. Les organisations agricoles appellent le gouvernement à agir pour rééquilibrer le partage de la valeur au sein de la chaîne alimentaire et soulignent que les difficultés sont aggravées par les aléas climatiques et les incertitudes entourant la PAC après 2027.

➤ **Filière sucrière tchèque : une rentabilité sous pression face à la baisse des prix du sucre et à la hausse du coût de l'énergie**

Le principal acteur sucrier en République tchèque, **Tereos TTD**, a enregistré une forte baisse de ses résultats sur l'exercice 2025-2026. Son **bénéfice a chuté de 53 %**, à **209 M CZK (8,6 M€)**, tandis que son chiffre d'affaires a reculé de près de **12 %**, à **7,97 Md CZK (330 M€)**.

Cette baisse s'explique principalement par la **diminution des prix du sucre en Europe**, désormais jugés difficilement soutenables pour les producteurs européens, ainsi que par le **niveau élevé des coûts de l'énergie**. L'entreprise souligne que la pression provient désormais davantage de l'**excédent mondial de sucre**, notamment au Brésil, en Inde et en Thaïlande, que des importations ukrainiennes.

Malgré ce contexte, Tereos TTD reste un acteur majeur du secteur, représentant **60 % de la production nationale de sucre**. Lors de la dernière campagne, ses usines ont transformé **2,91 millions de tonnes de betteraves** pour produire **354 000 tonnes de sucre blanc**.

➤ **Hausse de la production de vin**

Selon le ministre de l'Agriculture, les vignerons tchèques ont produit en 2025 près de 619 000 hectolitres de vin, soit une hausse de 37,5% par rapport à 2024. Les vins blancs représentent les trois quarts de la production. Le volume des importations de vin d'une valeur de 331 M EUR a dépassé 1,69 M d'hectolitres (+21%) tandis que 52 000 hectolitres

de vin tchèque ont été exportés à l'étranger pour 20,7 M EUR : La superficie cultivée des vignobles tchèques a diminué de 359 hectares à 16 950 hectares en 2025. Plus de 991 hectares sont sous régime biologique.

➤ **Hausse des aides pour préserver une filière porcine en crise**

L'autosuffisance du pays en viande de porc atteint son niveau le plus bas, tombant à 46,1 % en 2024, contre 57,2 % dix ans plus tôt. Cette baisse s'explique principalement par des conditions de marché défavorables et par une chute des prix d'achat des porcs, passés largement sous les coûts de production. Le gouvernement estime que cette situation menace la sécurité alimentaire du pays et pourrait entraîner une vague de fermetures d'exploitation porcines. Face à cette situation jugée alarmante, **le ministère de l'Agriculture a décidé d'utiliser au maximum les programmes nationaux de soutien disponibles pour l'élevage porcin**. Les montants des aides seront adaptés en fonction de la situation économique des différentes filières et des capacités budgétaires du ministère.

Le ministre Martin Šebestýn a averti qu'**une absence de soutien rapide risquerait de provoquer une disparition massive des exploitations porcines**, compromettant durablement la production nationale de viande de porc. L'objectif affiché est de maintenir une offre de porc tchèque de qualité.

Les organisations d'éleveurs ont salué ces mesures, tout en soulignant que les aides actuelles restent insuffisantes face aux risques économiques auxquels le secteur est confronté. Elles demandent une augmentation du budget global consacré aux soutiens nationaux.

La pression sur les producteurs s'est accentuée avec la baisse des prix : au quatrième trimestre 2025, les prix des porcs ont diminué de 13,3 % sur un an, puis encore de 18,4 % au premier trimestre 2026. Le prix moyen a atteint 28,88 couronnes tchèques par kilogramme de poids vif, soit une baisse importante par rapport aux trimestres précédents.

➤ **Renforcement de la transformation locale pour mieux valoriser les productions animales**

La République tchèque souhaite renforcer l'abattage et la transformation du bœuf sur son territoire afin de créer davantage de valeur ajoutée localement. Le ministère de l'Agriculture prévoit d'augmenter de 70 % la capacité d'abattage, pour atteindre 370 000 bovins par an, notamment en optimisant les capacités existantes des abattoirs. Malgré une **autosuffisance en viande bovine supérieure à 120 %**, la consommation intérieure a fortement diminué, passant de **30,7 kg par personne en 1987 à 9,1 kg en 2024**. Une part importante de la production est donc exportée sous forme de **bétail vivant : 94 200 tonnes en 2025**, pour une valeur de **9,5 Md CZK**. Pour limiter ces exportations et favoriser l'engraissement et l'abattage en Tchéquie, une **nouvelle subvention** est prévue. Par ailleurs, le pays souhaite **développer la transformation de la viande de volaille**, dont la consommation est élevée (**31 kg/personne/an** contre 25,1 kg dans l'UE), alors que **l'autosuffisance est tombée à 62,5 %**.

Slovaquie

➤ **Tensions autour des aides agricoles européennes et alerte sur la crise du lait**

Le pays fait face à deux dossiers majeurs concernant son secteur agricole : le **risque de suspension d'une partie des fonds européens** et la **dégradation de la situation économique et financière des producteurs laitiers**.

Le ministre de l'Agriculture a rejeté la proposition de la CE visant à retirer l'accréditation de l'Agence de paiement agricole slovaque (PPA). Cette recommandation faisait suite à des constats de la Commission concernant des conflits d'intérêts parmi certains responsables de l'agence ainsi qu'une récupération jugée insuffisante de subventions attribuées de manière irrégulière. En réponse, le ministre a présenté plusieurs mesures correctives destinées à améliorer le fonctionnement de l'agence. Ces propositions sont actuellement examinées par la Commission européenne. Toutefois, la Slovaquie reste exposée au risque de perdre une partie de ses aides agricoles européennes si les problèmes identifiés ne sont pas résolus.

Parallèlement, la Slovaquie, avec neuf autres États membres de l'Union européenne, a demandé à la CE d'agir rapidement face à la crise croissante dans le secteur laitier. Les producteurs sont confrontés à une baisse des prix du lait liée à une surproduction, tandis que les coûts de l'énergie et des engrais restent élevés.

➤ **Une aide européenne de 6,5 M€ pour faire face à la hausse du prix des engrais**

La Commission européenne a approuvé une aide de **6,5 M€ en faveur des agriculteurs slovaques** afin de compenser l'augmentation importante du coût des engrais. Cette enveloppe fait partie d'un dispositif européen global de **540 M€ destiné aux États membres** confrontés à la hausse des prix des fertilisants. Cette aide intervient dans un contexte difficile pour les producteurs slovaques, déjà confrontés :

- à la hausse des coûts de l'énergie et des intrants ;
- à la baisse de rentabilité des exploitations ;
- aux difficultés du secteur laitier liées à la baisse des prix du lait et à la surproduction.

➤ **Les vagues de chaleur menacent la croissance économique et la production agricole**

Les vagues de chaleur représentent un risque économique majeur pour le pays, elles pourraient entraîner une perte cumulée de 5,8 % du PIB entre 2026 et 2030, soit le troisième impact le plus important parmi les 20 pays étudiés. La hausse d'un degré des températures estivales pourrait réduire de 7 % les revenus des secteurs les plus exposés, notamment l'agriculture, la construction, les transports et l'industrie. Les entreprises investissent encore peu dans l'adaptation et privilégient le recours à des financements à court terme. Les investissements fixes pourraient également diminuer de 15 %. Le secteur agricole est déjà fortement touché. Les producteurs slovaques de tomates enregistrent des baisses de rendement de 20 à 30 %, principalement en raison de températures élevées, y compris la nuit, qui perturbent la croissance et la formation des fruits. La baisse des volumes et de la qualité entraîne une hausse des prix, tandis que les investissements dans le refroidissement des serres restent difficiles à rentabiliser.

L'élevage avicole subit également les effets des chaleurs extrêmes : la production d'œufs diminue d'environ **15 %** et la croissance des volailles de chair ralentit en raison d'une moindre consommation d'aliments. Parallèlement, la ventilation et la climatisation des élevages augmentent les **coûts d'électricité de 10 à 15 %**, tandis que la sécheresse renchérit le prix de l'alimentation animale, ce qui pourrait entraîner une nouvelle hausse du prix des œufs.

➤ **Forte baisse de la récolte céréalière en 2026**

Selon les premières estimations de l'Office slovaque des statistiques, la récolte des principales céréales devrait reculer de 17 % par rapport à 2025, ce qui en ferait la plus faible depuis 2018. Les baisses les plus marquées concernent l'orge (-22 %), le blé (-16 %) et le colza (-8 %). Ce recul est principalement attribué à la sécheresse, qui a fortement réduit les rendements à l'hectare. L'Office précise toutefois que ces chiffres restent provisoires et pourront être révisés à mesure de l'avancement des récoltes.

➤ **Mauvaise récolte de fourrage**

Face à une mauvaise récolte de fourrage liée à la sécheresse, **le ministre slovaque de l'Agriculture Richard Takáč envisage de limiter les exportations de cultures fourragères** afin de préserver les stocks pour les élevages. Cette mesure pourrait toutefois être incompatible avec la législation européenne.

Le gouvernement étudie donc également la possibilité de mobiliser des aides nationales ou européennes pour soutenir les producteurs touchés et compenser les pertes liées à la sécheresse. La pénurie de fourrage pourrait en effet peser fortement sur les élevages et les coûts de production.

➤ **Mesures visant à atténuer l'impact de la sécheresse pour les agriculteurs**

Au mois de juillet, aucune mesure exceptionnelle nationale spécifique n'avait encore été annoncée, et les exploitants s'appuyaient principalement sur l'assurance sécheresse (couverture limitée selon les cultures) et sur des stratégies d'adaptation (diversification, pratiques agronomiques). Le 11 août, le Ministre de l'Agriculture a finalement présenté **un ensemble de 8 mesures visant à atténuer les effets de la sécheresse :**

- 1) versement d'une aide financière de 5 M€ pour les éleveurs dans le cadre du **diesel vert** ;
- **2) Versement des avances sur les paiements directs de la PAC dès le 15 septembre (à hauteur de 200 M€).**
- 3) possibilité d'**utiliser des surfaces non productives à des fins de production** sans perte des aides PAC (force majeure) ;
- 4) les éleveurs ne seront **pas obligés de maintenir les animaux au pâturage** lorsque le fourrage y fait défaut ;
- 5) autorisation **temporaire** d'utilisation d'**aliments conventionnels dans les exploitations biologiques**, lorsque la quantité de fourrage biologique disponible est insuffisante.
- 6) broyage des prairies permanentes endommagées par la sécheresse au-delà de la limite de 20 % (dans le cadre de la mesure écorégime bio)
- 7) possibilité de ne pas remplir l'obligation de ramasser l'herbe coupée dans le délai de 14 jours.
- 8) Dérogation possible du taux de chargement maximum en UGB (Unité gros bovins)

Ces mesures s'ajoutent à l'augmentation (préalablement annoncée) du plafond maximal de certaines aides couplées (352 € pour les vaches laitières, ou 632 €/ha par exemple pour la betterave sucrière).

➤ **Un partenariat public-privé pour moderniser les systèmes d'irrigation**

Le gouvernement envisage de financer la modernisation des systèmes d'irrigation via un partenariat public-privé (PPP), pour un investissement estimé à 500 M€. Un investisseur privé construirait et moderniserait les infrastructures, qui seraient ensuite louées aux agriculteurs avant de revenir à l'État après 25 à 30 ans.

Selon le ministre de l'Agriculture, Richard Takáč, seuls 10 % des systèmes d'irrigation couvrant 380 000 hectares sont actuellement fonctionnels. Le ministère prépare une analyse de faisabilité et espère lancer la procédure de sélection du partenaire privé dès 2027, sous réserve du succès d'un premier projet PPP consacré à la rénovation des ponts.

B. ACTUALITES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES :

Lituanie

➤ **Impact de la fusariose sur le blé tendre**

L'Institut lituanien des sciences agricoles et forestières (LAMMC) a actualisé les prévisions des rendements agricoles pour 2026. Le rendement de la plupart des cultures devrait être comparable à la moyenne pluriannuelle, voire la dépasser légèrement. En revanche, les récoltes céréalières sont gravement impactées par la propagation de la fusariose du blé, maladie fongique qui s'est développée en raison des périodes humides prolongées. Ainsi, une grande partie du blé tendre doit être déclassé en blé fourrager car il ne répond plus aux critères de qualité.

➤ **Maladie de Newcastle un second foyer identifié depuis le début de l'année**

Un deuxième foyer a été détecté le 15 juillet dans un élevage de volailles dans la région de Kėdainiai.

S'agissant de la faune sauvage, la maladie de Newcastle a été détectée à Joniškis début août, après la découverte de 16 pigeons morts.

Pologne

➤ **Grippe aviaire (IAHP)**

Le 28 juillet la Pologne août a retrouvé son statut de pays indemne de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).

➤ **Peste porcine africaine : 7 foyers en élevage en 2026, 1630 cas en faune sauvage en 2026**

Le deux derniers foyers en élevage ont été identifiés dans une ferme de 378 porcs, dans la région de Cujavie Poméranie et dans un petit élevage de 18 pors en Poméranie Occidentale. Au 26 août, 1630 cas ont été recensés en faune sauvage.

➤ **Maladie de Newcastle : 52 foyers en 2026**

La situation reste stable depuis le 9 juin où un dernier foyer a été identifié dans un élevage commercial de 23 937 dindes dans la région de Varmie-Mazurie.

➤ **Fièvre catarrhale ovine : 8 foyers en 2026**

La situation reste stable. Les deux derniers cas ont été confirmés le 10 mars dans la région de Grande Pologne et en Varmie-Mazurie.

République Tchèque

➤ **Grippe aviaire (IAHP)**

La République tchèque a retrouvé son statut de pays indemne de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) au 31 juillet 2026. Le rétablissement de ce statut constitue un élément déterminant dans le cadre des échanges avec les pays tiers. En 2026, neuf foyers ont été détectés dans des élevages de volailles, le dernier remonte au 25 mars.